



communiqué

Date **Le 3 septembre 1992**

N° 179

Pour publication

LES MINISTRES ANNONCENT LA TROISIÈME SÉRIE DE CONSULTATIONS SUR L'ÉLIMINATION ACCÉLÉRÉE DES DROITS DE DOUANE EN VERTU DE L'ALE

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, et l'honorable John McDerimid, ministre d'État (Finances et Privatisation), ont annoncé aujourd'hui que les propositions en vue de l'élimination anticipée des droits de douane canadiens et américains ont été publiées dans la *Gazette du Canada*.

Cette publication, en date du 5 septembre 1992, marque le début de la troisième et dernière série d'éliminations accélérées des droits de douane en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE).

«L'intérêt manifesté par les entreprises canadiennes à l'égard de l'élimination rapide des droits de douane démontre que les Canadiens désirent vivement se prévaloir des retombées importantes de l'ALE et s'efforcent de rendre leurs industries plus concurrentielles, a déclaré M. Wilson. Les deux premières séries ont permis d'éliminer les droits de douane sur des échanges bilatéraux d'une valeur de 8 milliards de dollars», a dit le Ministre.

«Le gouvernement amorce une fois de plus des consultations pour connaître l'opinion de l'industrie canadienne et d'autres personnes intéressées sur les avantages d'une élimination accélérée des droits sur les produits qui figurent sur cette troisième liste», a ajouté M. McDerimid.

Les ministres ont souligné que l'élimination anticipée des droits de douane répondait à la demande de l'industrie et que le gouvernement donnerait uniquement suite aux propositions qui sont dans l'intérêt national et qui jouissent d'un vaste appui dans l'industrie en question.